

# HALTSUKO BERRIAK LES NOUVELLES D'HALSOU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES n°37



## Le MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir d'introduire le premier bulletin municipal de cette nouvelle mandature. Vous allez peut-être découvrir certains membres de votre équipe municipale au travers de leurs articles.

C'est également l'occasion de vous présenter votre nouvelle secrétaire de mairie Aurélie LAZCANOTEGUI qui nous a rejoint le 10 septembre 2020 ; Cecile ARBURUA a quant à elle renforcé l'équipe à l'entretien des bâtiments communaux. Nous leurs souhaitons la bienvenue.

L'année écoulée n'a pas été avare d'événements entre confinement et mesures sanitaires. Il était primordial de maintenir un service public optimum. Cette situation a permis de mettre en lumière la nécessité et la résilience d'une gouvernance proche de sa population. Je souhaite remercier tout particulièrement Philippe LORDA qui, durant cette période difficile, a su assurer ces services avec professionnalisme et bon cœur.

Dans ce contexte, je compte sur vous pour soutenir dès son ouverture « LE BOUXON » le restaurant du village. Il est important de préserver par notre présence ce lieu de vie, de convivialité et d'échanges où chacun pourra se retrouver. Monsieur ANT a besoin de vous pour faire vivre son commerce. C'est le cœur du village !

De plus, l'adressage est en phase terminale sur HALSOU, néanmoins il reste encore quelques plaques à retirer en mairie.

Le nouveau PLU est en vigueur sur HALSOU depuis décembre 2019, celui-ci permet la réalisation du projet KARRIKA. Nous continuons à travailler sur la maîtrise foncière et espérons commencer la phase d'aménagement le premier semestre 2022.

2021 est aussi le début de l'ère numérique pour HALSOU. En effet, la mise en place du futur site internet municipal donnera à chacun la possibilité de rester informé des différents dossiers de la Commune. Cette plateforme vous permettra d'interagir et de réaliser vos démarches administratives. Je tiens à remercier tous les HALTSUAR qui ont bien voulu laisser leur adresse mail en mairie.

HALSOU aux portes de BAYONNE avec un service de TER journalier et son parking, parties prenantes du plan de mobilité de la Communauté d'Agglomération Pays Basque, sont en service depuis cette fin d'année.

Je vous souhaite une bonne lecture du bulletin, vous y trouverez différents articles sur les travaux réalisés tout au long de cette première année, ou en cours de réalisation.

Toute l'équipe municipale et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée lors des dernières élections municipales. J'espère que nous serons à la hauteur de vos attentes.

**Le Maire - Philippe Massé**



## AUZAPEZAREN HITZA

Plazer handiz idazten dut kargualdi berri honen lehen herri aldizkariaren sar hitza.

Menturaz, ondoko artikuluetan, zure herriko kontseiluko zenbait kide ezagutuko dituzue. Herriko Etxeko idazkari berria aurkezteko parada ere bada: Aurélie LAZCANOTEGUI. 2020ko irailaren 10ean hasi zen lanean. Eta, gainera, Cécile ARBURUA herriko eraikinen mantenu taldean sartu da. Ongi etorri haiei!

Talde osoaren izenean, eskerrak eman nahi dizkizuet martxoaren 15eko hauteskundeetan gure alde bozkatzegatik. Orain, zinez espero dut hitza beteko dugula.

Iragan urtea arras berezia izan da, gertakariz betea, hala nola konfinamendua eta osasun neurri zorrotzak. Funtsezkoa zen zerbitzu publiko ezin hobea mantentzea. Egoera horrek frogatu du herritarrengandik hurbil den gobernantza bat behar dugula. Eskerrak eman nahi dizkiot, bereziki, Philippe Lordari, memento gogor horietan zerbitzu horiek profesionaltasunez eta bihotz onez ematen jakin baitu.

Testuinguru horretan, «LE BOUXON» ostatua berriz irekiko delarik, agian berehala lagunduko duzue. Funtsezkoa da herriko bizileku atsegina hura zaintzea. ANT jaunak zuen beharra du bere osatua ez dadin hets. Orduan, han, herriaren bihotzean, berriz elkar kausitzen ahalko duzue!

Bestalde, HALTSUko helbideratzea azken urratsean da, baina oraino badituzue zenbait plaka hartzeko Herriko Etxean.

Tokiko Hirigintza Plan (THP) berria 2019ko abendutik indarrean da HALTSU, eta KARRIKA proiektua obratzeko parada ematen du. Lurraren jabeagoa aztertzen segitzen dugu, eta espero dugu 2022eko lehen urte erdian antolamendu-fasea abiaraztea.

2021ean, Haltsun, aro digitalaren hastapena izanen da ere. Herriko Etxearen webgune bat sortuko da, eta, ondorioz, herritar orok herriko dosierren berri jakiten ahalko du. Gainera, plataforma horri esker, elkarrekin solasean ari izan eta desmarta administratiboak egiten ahalko dituzue. Eskerrak eman nahi dizkiet helbide elektronikoa Herriko Etxeari eman nahi izan dioten HALTSUAR guziei.

Azkenik, Haltsu, egun, Baionatik hurbilago da. Izan ere, Euskal Hirigune Elkargoaren mugikortasun planaren ondorioz, 2020 urte hondarretik, eguneko TER tren zerbitzua eta herriko geltokian aparkalekua zerbitzuan daude.

Aldizkari hau goxoki irakur ezazue. 2020an gauzatu ziren proiektuei edo 2021ean eginen diren lanei buruzko artikulua anitz aurkituko dituzue, hor.

Nik eta herriko kontseilu osoak eskerrak eman nahi dizkizuegu iragan herriko bozketan eman diguzuen konfiantzagatik. Agian, zuen itxaropenen heinekoak izanen gira.

**Auzapeza - Philippe Massé**

## SOMMAIRE | LABURPEN

|  |           |
|--|-----------|
| <b>LE MOT DU MAIRE AUZAPEZAREN HITZA</b> .....               | <b>2</b>  |
| <b>INFORMATIONS COMMUNALES KOMUNALAK INFORMAZIOAK</b> .....  | <b>3</b>  |
| <b>URBANISME HIRIGINTZA</b> .....                            | <b>8</b>  |
| <b>COMPTES DIRU ZENBAKIAK</b> .....                          | <b>10</b> |
| <b>POINT SUR LES TRAVAUX OBRAK</b> .....                     | <b>11</b> |
| <b>INFORMATIONS LOCALES INFORMATIONS LOCALES</b> .....       | <b>13</b> |
| <b>VOTRE COMMUNE BOUGE ZURE HERRIA MUGITZEN ARI DA</b> ..... | <b>13</b> |
| <b>VIE SCOLAIRE ESKOLAKO BIZIA</b> .....                     | <b>17</b> |
| <b>VIE ASSOCIATIVE ELKARTEAK</b> .....                       | <b>18</b> |
| <b>ENVIRONNEMENT INGURUMENA</b> .....                        | <b>19</b> |
| <b>INFORMATIONS PRATIQUES INFORMAZIO ERABILGARRIAK</b> ..... | <b>22</b> |
| <b>ETAT CIVIL URTEKO GORA BEHERAK</b> .....                  | <b>23</b> |

## PERSONNEL COMMUNAL

Tout d'abord, nous tenons à remercier M<sup>me</sup> Jeanine ETCHEVERRY et M<sup>me</sup> Barbara CHAUBADINDEGUY pour leur collaboration durant toutes ces années à HALSOU. Nous souhaitons une belle et heureuse retraite bien méritée à M<sup>me</sup> Jeanine ETCHEVERRY après 23 années de services de qualité, ainsi qu'une belle route à M<sup>me</sup> Barbara CHAUBADINDEGUY après 15 années d'étroite collaboration.

Aussi, nous souhaitons la bienvenue à M<sup>me</sup> Cécile ARBURUA qui succède à M<sup>me</sup> Jeanine ETCHEVERRY. M<sup>me</sup> Cécile ARBURUA assure depuis le mois de juin l'entretien des bâtiments communaux. M<sup>me</sup> Aurélie LAZCANOTEGUI, quant à elle, succède à M<sup>me</sup> Barbara CHAUBADINDEGUY au poste de secrétaire de Mairie depuis le mois de septembre.

L'équipe municipale tient également à remercier M<sup>me</sup> Marie-Michelle GARAT et M<sup>me</sup> Nathalie ETCHEGOYEN qui ont assuré pendant 4 mois le remplacement temporaire du secrétariat.

Enfin, nous remercions M<sup>r</sup> Philippe LORDA, agent technique communal en poste, pour ses services et sa collaboration depuis 15 ans.

# CCAS



## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

HALSOU a choisi son équipe pour redynamiser le CCAS. 4 élus et 4 personnes extérieures y siègent pour tous les sujets à visée sociale (aides exceptionnelles, secours d'urgence, colis, vœux...).

Le CCAS veillera à la bonne accessibilité des aides sociales afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les personnes les plus fragiles de la Commune.

Par ailleurs, nous tenons à remercier vivement l'Haltsuar pour son don au CCAS : merci pour sa générosité !

## MASQUES COVID

Notre Commune a aussi été touchée par la Covid. Une distribution de masques a été effectuée lors de permanences en mairie et pour les plus fragiles, à domicile. **Pour ceux qui le désirent, il est toujours possible de retirer des masques à la mairie.** Pour la santé de tous, pensez à respecter les gestes barrières. Prenez soins de vous et prenons soins des uns et des autres.

## RESTAURANT « LE BOUXON »

Le restaurant du village a trouvé son successeur et son nom : Le Bouxon ! Prêt à démarrer en novembre dernier, Xavier ANT a du reporter l'ouverture de son établissement conformément aux directives gouvernementales liées à la pandémie de COVID-19.

Ce restaurateur de métier, natif de Bayonne et résidant à Jatxou, n'en est pas moins resté actif : récurage, travaux, nouvelle cuisine et appareils... mais aussi deux participations remarquées dans la vie du village au travers du Telethon et du Forum des Métiers.

Xavier ANT, aussi impatient d'ouvrir son restaurant que nous de déguster de bons plats à deux pas de la maison, vous propose de découvrir son très prochain restaurant.

« Notre restaurant **LE BOUXON** vous accueille dans un Cadre Bistrot, convivial et chaleureux. Nous vous proposons le midi un menu du jour et une carte gourmande élaborée à partir de produits uniquement frais, locaux et saisonnier qui se partagent entre famille et amis.

# Le Bouxon

CAFÉ - RESTAURANT

Tél. : 05 35 39 71 16

Mail : lebouxon@gmail.com

Facebook @lebouxon

*Quelques plats à savourer, l'œuf cocotte au foie gras, le tartare de canard, le pain perdu aux pommes, le poisson de la criée et bien d'autres encore.*

*Nous serons très heureux de vous faire découvrir notre cuisine traditionnelle et locale. »*

Ouverture le midi du mardi au samedi, le soir du jeudi au samedi.

Un parking communal et une aire de jeux pour vos enfants (sous votre responsabilité) sont à votre disposition face au restaurant.

## JOURNEE NATIONALE DU 11 NOVEMBRE 2020

C'est sous un soleil radieux que Monsieur le Maire accompagné de 5 conseillers municipaux se sont retrouvés à 11 heures pour commémorer la mémoire des combattants de la grande guerre et de tous les morts pour la France.

Bien que restreinte en raison de la situation sanitaire, Monsieur le Maire, après avoir nommé tous les morts pour la France de cette année 2020 et ceux de la grande guerre, en présence du porte drapeau Monsieur Lucien CAPDEVILLE, observait une minute de silence après le dépôt de gerbes.



La Marseillaise reprise par l'ensemble des participants clôturait cette cérémonie.

Malgré cette pandémie, il est important de se souvenir et de maintenir la mémoire de tous ceux qui ont perdus leurs vies pour que nous soyons ce que nous sommes.

Eric Varin  
Correspondant défense du village



### LE CORRESPONDANT DEFENSE

Créée en 2001, par le ministre délégué aux Anciens combattants, la fonction de correspondant défense a vocation à développer le lien Armée-Nation et promouvoir l'esprit de défense. Le rôle du correspondant défense est essentiel pour associer pleinement tous les citoyens aux questions de défense.

#### Un réseau de défense renforcé sur le territoire national

En tant qu'élu local, il peut en effet mener des actions de proximité efficaces. Au sein de chaque conseil municipal, est désigné un interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département et de la région sur les questions de défense.

#### Sa mission d'interface au service du lien armée-nation

Les correspondants défense remplissent une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense. Ils sont les acteurs de la diffusion de l'esprit de défense dans les communes et les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région. Ils s'expriment sur l'actualité défense, le parcours citoyen, le devoir de mémoire, la reconnaissance et la solidarité.



## Votre Correspondant défense



**1 INFORMATION SUR LA DÉFENSE**

- RECRUTEMENT
- VOLONTARIAT
- RÉSERVES

\*Le DMD : délégué militaire départemental, il est le conseiller militaire du préfet.

\*\*CIRFA : Centre local d'information et de recrutement des forces armées.

DMD<sup>\*</sup>  
+CSN<sup>1</sup> LOCAL  
+CIRFA<sup>\*\*</sup> LOCAL

---

**2 PARCOURS CITOYEN**

- ENSEIGNEMENT DE LA DÉFENSE
- RECENSEMENT
- JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

<sup>1</sup>CSN / Centre du service national

Établissements scolaires  
+CSN<sup>1</sup> LOCAL

---

**3 SOLIDARITÉ ET MÉMOIRE**

<sup>1</sup>ONAC-VG : Office national des anciens combattants et victimes de la guerre

ONAC-VG<sup>1</sup>  
+ASSOCIATIONS LOCALES

Le correspondant Défense est prioritairement en relation avec :

- le délégué militaire départemental (DMD)
- le rectorat pour le niveau départemental
- la délégation à l'information et à la communication de la défense (DICOd) pour le niveau national

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES N°87 - MAI 2020 / MARS 2021

## LE « NEZ » DE GRDF DANS LES RUES D'HALSOU

GRDF inspecte le réseau de gaz naturel de votre Commune avec un « Véhicule de Surveillance des Réseaux »

En novembre dernier, équipée de son « Véhicule de Surveillance des Réseaux », GRDF a inspecté une grande partie du réseau de la Commune d'HALSOU dans le cadre de sa politique de prévention et sécurité.

Notre Commune possède plus d'1,8 km de réseau de distribution de gaz naturel qui alimente plus de 30 clients.

Véritable laboratoire embarqué, ce véhicule est capable, en roulant à une vitesse pouvant atteindre 40 km/h de repérer une odeur de gaz extrêmement faible et de la localiser avec une grande précision grâce à ses ordinateurs de bord, quel que soit le revêtement de la chaussée.

Les informations ainsi recueillies peuvent être communiquées dans les plus brefs délais à une équipe d'intervention pour effectuer les réparations sur le réseau, si nécessaire.

Dans les zones non accessibles au véhicule, des techniciens GRDF parcourent à pied le réseau de gaz naturel, équipés d'appareils portatifs de détection.

### Comment ça marche ?

1- Deux hommes à bord : le conducteur et le technicien analyste GRDF.



2- Le véhicule aspire l'air ambiant en « reniflant » la chaussée grâce à des capteurs situés à l'avant du véhicule, au plus près du sol.

3- Les informations recueillies par les capteurs sont analysées par un détecteur de méthane embarqué dans le véhicule. Les données analysées s'affichent instantanément sur l'ordinateur du technicien.

4- En cas de présence suspecte de gaz, le technicien à bord du véhicule est averti par un bip sonore.

5- Le technicien procède à une série d'analyses complémentaires.

6- Dans tous les cas, une équipe d'intervention se déplace sur le site, et si besoin, réalise les réparations nécessaires.

7- Tout au long du parcours, les informations recueillies sont automatiquement enregistrées de manière informatique. Objectif : assurer et faciliter la surveillance des réseaux imposée par l'arrêté du 13 juillet 2000.

**Le réseau de gaz naturel est un réseau d'avenir** car vecteur d'énergie renouvelable pour la transition énergétique. En effet, le biométhane, gaz vert 100% renouvelable, produit localement à partir des déchets, est injecté dans le réseau de GRDF. Un site de méthanisation à Benesse Maremne est en service depuis l'été dernier et représente 10% de gaz vert renouvelable sur la côte basque.

Le VSR (Véhicule de Surveillance des Réseaux) en bref :

- Capable de détecter la moindre particule de méthane présent dans l'air : à partir d'une particule par million (ppm)
- Vitesse de circulation 40 km/heure
- Coût : environ 100 000 euros

## à vos SOURIS !

### ORGANISATION D'ATELIERS NUMERIQUES DESTINES AUX HALTSUAR



Engagé pour le déploiement d'un réseau Internet Très Haut Débit inclusif, La Fibre64 propose des ateliers de découverte des usages numériques.

Animés par un médiateur numérique, ils seront ouverts (dans la limite des places disponibles) sans condition et gratuitement à tous les Haltsuar.

Les ateliers se dérouleront les mardis 05, 12, 19 et 26 Octobre prochain, de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30. Vous pouvez joindre le secrétariat de la Mairie au 05 59 93 03 28 pour toute information complémentaire.

### SITE INTERNET : HALSOU HYPERCONNECTE !

Avec l'arrivée de l'internet haut débit dans la Commune, il était logique que HALSOU s'équipe d'un site internet. Ce support de communication s'avère en effet indispensable à l'ère du numérique.



Que ce soit pour des renseignements administratifs, pour voir les dernières actus, ou encore pour visiter HALSOU autrement, il n'y aura pas d'excuse de ne pas y faire un tour ! Eric Rolling, responsable de ce futur site, travaille activement à son développement et à sa mise en forme.

Rendez-vous au prochain trimestre pour en profiter et enfin avoir une vitrine aux yeux du monde.

## LA MAISON POUR TOUS, UN ENDROIT POUR SE RETROUVER

Des Pilotari ont pris l'habitude de louer le mur à gauche pour jouer en famille ou entre amis, tous les lundis et mercredis soirs. La petite salle, quant à elle, est utilisée tous les jeudis soirs pour un cours de yoga. L'association Arditeya l'occupe le mardi et le mercredi la journée pour de la gym douce ou des groupes de paroles, réservés aux personnes âgées vivant à domicile.

En trois mois (de juin à août 2020), nous avons eu un retour très positif. Suite au protocole sanitaire, nous avons été contraints de fermer les deux salles en septembre et jusqu'à nouvel ordre.

Nous avons profité de cette période pour entamer des rénovations dans la petite salle qui fait 40m<sup>2</sup> (peinture, rideaux, insonorisation, chauffage et un revêtement au sol) pour faire de cette pièce un endroit chaleureux et accueillant.

Quelques trésors trouvés dans le grenier de la maison pour tous, des photos datant des années 80, ont décoré les murs.

Pour la suite, nous recherchons des personnes intéressées pour partager leur savoir-faire comme la couture ou des cours de gym, détente, méditation... afin d'apporter des loisirs sur le village.

N'hésitez pas à me contacter pour réserver vos créneaux ! En attendant de se retrouver, prenez soin de vous. A bientôt.

Mirentxu Maisterrena



## TARIFS DE LOCATION DENENTZAT

| SALLES                                | HALSUAR   | EXTERIEUR  |   |
|---------------------------------------|-----------|------------|---|
| Main nue Pelote/Main nue              | 7 €/heure | 10 €/heure | Du lundi au jeudi de 17h à 22h              |
| Mur à gauche location week-end        | 250 €     | 300 €      | Du vendredi soir au dimanche                |
| Option Cuisine équipée avec vaisselle | 50 €      | 80 €       |   |
| Option Tables et chaises              | 50 €      | 50 €       |   |
| Tout compris                          | 300 €     | 400 €      |   |
| Mur à gauche location journée         | 100 €     | 130 €      | Tarif pour associations, écoles, marchés... |
| Petite salle 40m2 location week-end   | 100 €     | 150 €      |   |
| Option Cuisine équipée avec vaisselle | 50 €      | 80 €       | Du vendredi soir au dimanche                |
| Option tables et chaises              | 50 €      | 50 €       |   |
| Tout compris                          | 150 €     | 180 €      |   |
| Petite salle location journée         | 50 €      | 70 €       |   |
| Petite salle location à l'heure       | 5 €       | 6 €        | Cours de gym, couture, yoga...              |

Contact : Mirentxu MAISTERRENA - 07 86 86 46 21

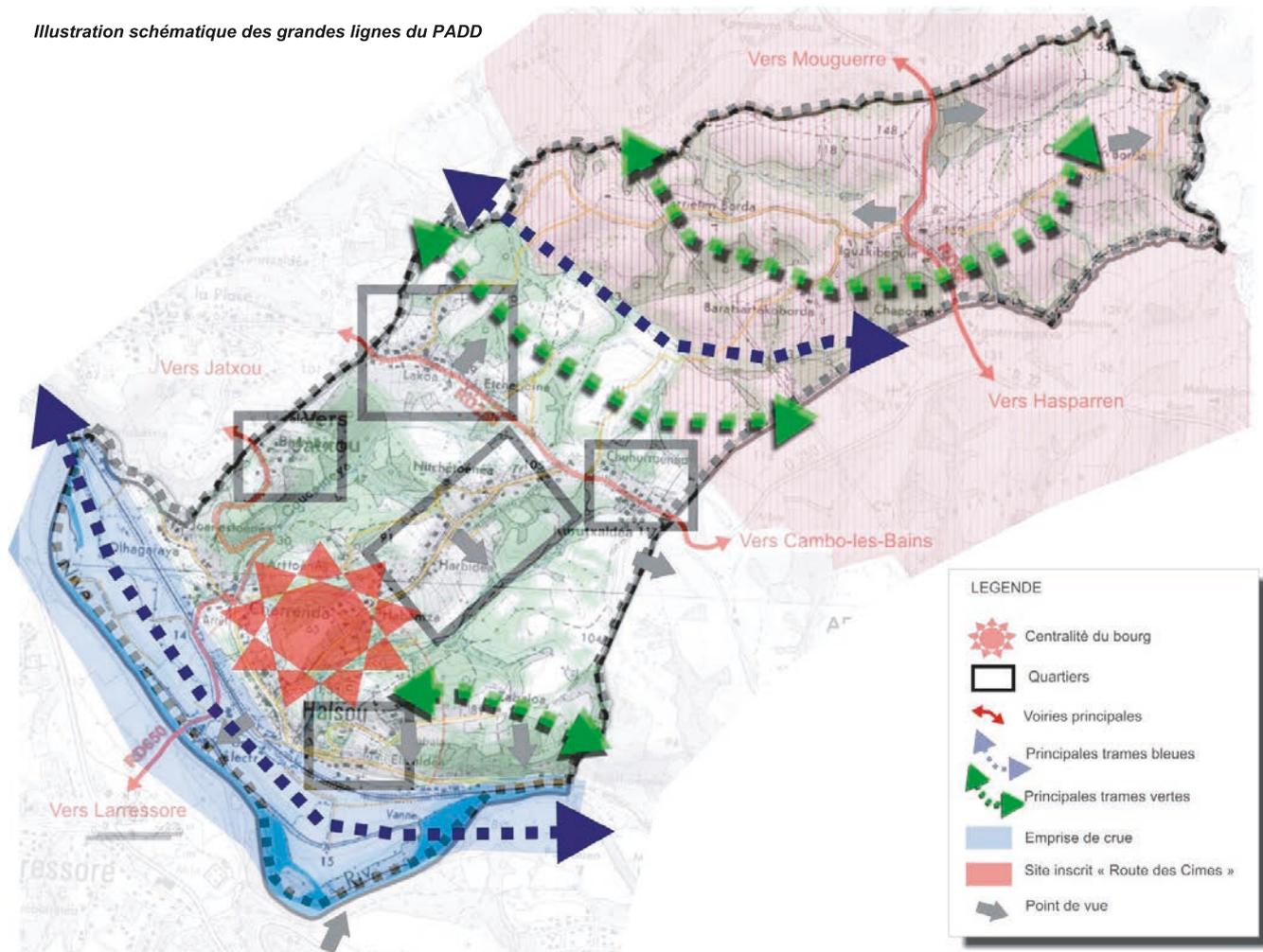
## PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU est le principal document d'urbanisme de planification de l'urbanisme communal.

Outil de planification, mais aussi document communautaire d'urbanisme réglementaire. Il présente le projet urbain d'agglomération en matière d'aménagement, de traitement de l'espace public, de paysage et d'environnement.

Il organise l'occupation et l'utilisation des sols, et régit les procédures qui y sont liées, comme les autorisations d'occupation des sols (dont les permis de construire individuels), les lotissements ou les Zones d'Aménagement Concerté. Effectif depuis décembre 2019, ce PLU vise à rendre possible la réalisation du projet KARRIKA au rythme maîtrisé du PLH (plan local de l'habitat)

Illustration schématique des grandes lignes du PADD



## AUTORISATIONS D'URBANISME

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

A l'issu des travaux, le titulaire d'une autorisation d'urbanisme

(ou la personne qui a dirigé les travaux, par exemple l'architecte) doit adresser une Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT) à la mairie pour signaler la fin des travaux.

Cette déclaration est obligatoire pour les travaux issus d'un permis de construire, d'aménager ou d'une déclaration préalable de travaux.

Cette formalité s'effectue au moyen du formulaire Cerfa n° 13408\*02.

Retrouvez toutes les informations pratiques sur le lien :  
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>

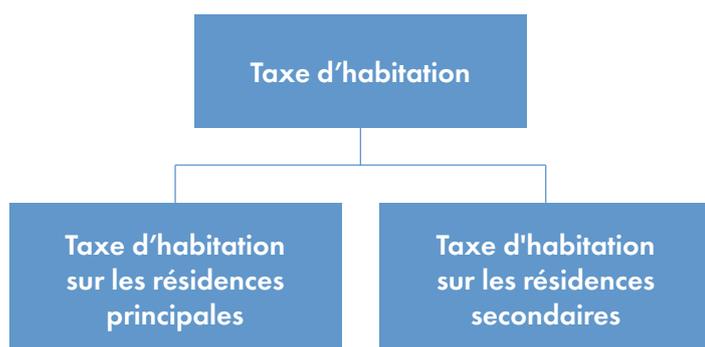
## DEMANDES DEPOSEES À HALSOU (JUILLET 2020 – DECEMBRE 2020)

|   |    |   |
|---|----|---|
| • Certificat d'urbanisme                | 26 | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 24 informatifs</li> <li>➤ 2 opérationnels</li> </ul>   |
| • Déclaration préalable de travaux (DP) | 12 | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 construction terrasse couverte de 30m<sup>2</sup></li> <li>➤ 1 abri de jardin</li> <li>➤ 1 ouverture pour 2 velux</li> <li>➤ 1 division foncière</li> <li>➤ 4 constructions de piscines</li> <li>➤ 1 ouverture pour 2 fenêtres</li> <li>➤ 1 changement de destination</li> <li>➤ 1 modification de façade</li> <li>➤ 1 agrandissement de terrasse avec modification d'ouvertures et remplacement de menuiseries à l'identique</li> </ul> |
| • Permis de construire ou d'aménager    | 6  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 1 bardage de bâtiment agricole</li> <li>➤ 1 construction de garage</li> <li>➤ 3 constructions de maison</li> <li>➤ 1 rénovation de ferme</li> </ul>  |
| • DAACT                                 | 3  | <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 3 achèvements de construction de maison</li> </ul>   |

## IMPOTS 2021 : QU'EST-CE QUI CHANGE POUR MA COMMUNE ?

## LE PRINCIPE DE LA REFORME

La réforme de la taxe d'habitation est en cours. Désormais la taxe se décompose en deux :



La taxe d'habitation sur les résidences principales a déjà disparu pour près de 80 % de la population. A partir de cette année (et jusqu'à sa disparition totale), les impôts acquittés par les 20% restant sont perçus par l'Etat.

## COMMENT EST COMPENSEE CETTE PERTE DE RESSOURCE POUR LA COMMUNE ?

En remplacement de la taxe d'habitation sur les résidences principales, il a été décidé d'attribuer à la Commune, la taxe foncière sur les propriétés bâties perçue jusqu'alors par le Département (13,47%).

## CETTE REFORME VA-T-ELLE GENERER UNE HAUSSE DE MA FISCALITE ?

Non. Jusqu'en 2020, votre avis d'imposition comportait notamment une colonne « commune » et une colonne « département ». La réforme a simplement pour effet de fusionner les deux colonnes.

Par exemple, si la valeur locative de mon bien est de 5 500 € et que le taux de ma commune est de 15 % :

| Avant réforme       | Après réforme           |
|---------------------|-------------------------|
| Commune : 825 €     | Taux communal : 28,47 % |
| Département : 741 € | Montant : 1 566 €       |
| Total : 1 566 €     |                         |

## QUELS SONT LES TAUX D'IMPOSITION VOTÉS EN 2021 DANS MA COMMUNE ?

Taxe foncière sur les propriétés bâties  
25.73% (12.26% + 13.47%)

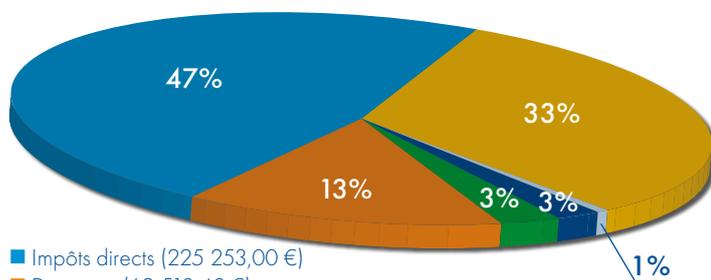
Taxe foncière sur les propriétés non bâties  
26.28%

## COMPTES | DIRU ZENBAKIAK

En raison de la crise sanitaire, les votes du budget principal et des 3 budgets annexes (Cimetière, Multiple Rural/Restaurant et ZAC Karrika) de l'année 2020 ont eu lieu tardivement.

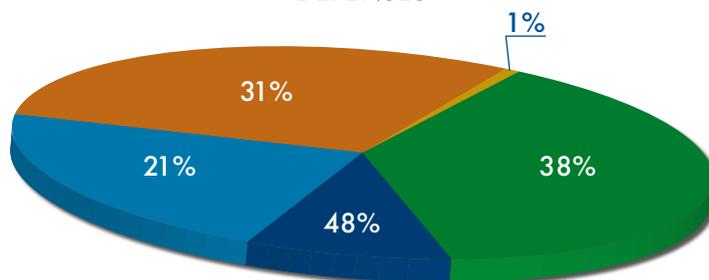
### BUDGET 2020 DE FONCTIONNEMENT 468 388 €

#### RECETTES



- Impôts directs (225 253,00 €)
- Dotations (62 510,40 €)
- Fermages (15 311,02 €)
- Produits exceptionnels (12 058,93 €)
- Produits des services (3 015,44 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (158 389,92 €)

#### DÉPENSES

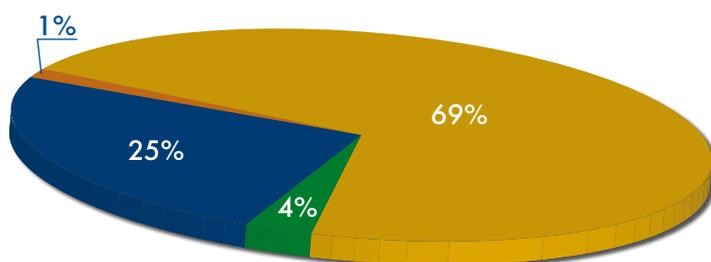


- Charges courantes (54 356,38 €)
- Charges de personnel (77 242,38 €)
- Autres charges de gestion (96 794,80 €)
- Charges financières (2 121,70 €)
- Charges exceptionnelles (22 689,31 €)
- Ecritures d'ordre (31,14 €)

Excédent de fonctionnement de 223 302.71€

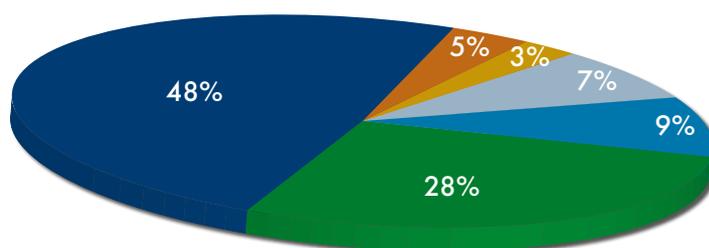
### BUDGET 2020 D'INVESTISSEMENT 333 626 €

#### RECETTES



- Don (153,94 €)
- Subventions (1 502,40 €)
- Reversement TVA (3 378,00 €)
- Taxe d'aménagement (19 655,11 €)
- Ecritures d'ordre (31,14 €)
- Ecritures d'ordre budgétaires (53 745,68 €)

#### DÉPENSES



- Emprunt (16 928,95 €)
- Travaux bâtiments communaux (9 859,60 €)
- Mise en place de l'adressage (13 811,64€)
- Acquisition de matériel (5 198,00€)
- Virements budgets annexes (93 267,00€)
- Ecritures d'ordre budgétaires (53 745,68€)

Déficit d'investissement de 95 809.66 €



Excédent global 2020 (différence entre l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement) de 127 493.05 € provisionnera le Budget 2021

### IMPOTS DIRECTS 2020

| Taux des 4 taxes directes locales 2019<br>4tokiko zerga zuzenen tasak | Taux 2020 | Bases d'imposition<br>Zergapetze oinarriak | Produits 2020<br>2020ko ekoizpena |
|---|-----------|--|-----------------------------------|
| Taxe d'Habitation/Bizitegi zerga : 11.10%                             |           | 880 200 €                                  | 97 702 €                          |
| Taxe foncière bâti/funts eraiki zerga : 12.26%                        | 12.26%    | 542 100 €                                  | 66 461 €                          |
| Taxe foncière non bâti/funts ez eraiki zerga : 26.28%                 | 26.28%    | 14 900 €                                   | 3 916 €                           |
| <b>TOTAL / OROTARA</b>  |           |  | <b>70 377 €</b>                   |

## POINT SUR LES TRAVAUX | OBRAK

### PASSAGE A NIVEAU : ATTENTION VITESSE

Dans le cadre de l'utilisation du parking de la gare, la zone du passage à niveau numéro 13 est désormais limitée à la vitesse de 30 km/h et non plus à 50km/h.

### POIDS-LOURDS INTERDITS : SÉCURISER LES HABITANTS ET LES CHAUSSÉES



La Commune vous informe que la traversée d'HALSOU est interdite aux véhicules de plus de 7.5 tonnes, sauf desserte locale. Une signalétique spécifique a été renforcée aux entrées du village. Pour plus de renseignements vous adresser à la mairie.

### CONTENEUR



La Commune a fait l'acquisition d'un conteneur qui permettra de ranger les tables, chaises et bancs de la Maison pour tous. Une nouvelle organisation qui libérera l'entrée de l'établissement, et facilitera l'accès au mur à gauche et aux installations.

### INTEMPERIES

Suite aux récentes tempêtes, de nombreuses branches sont tombées sur les routes de la Commune. La Mairie rappelle les obligations des riverains à cet effet. L'arrêté du 3 juillet 1964 précise en son article 67 que les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies. Pour plus de précision, veuillez-vous rapprocher de la Mairie.

### PARKING DE LA GARE

Dans le cadre du projet communautaire de mobilité, la Commune d'HALSOU s'est dotée d'un parking multimodal de 104 places. A l'heure où il est de plus en plus difficile de se rendre en voiture à BAYONNE et par la volonté de la Communauté d'Agglomération Pays Basque de limiter le nombre de véhicules en agglomération, le train présente de nombreux avantages.

La Commune d'HALSOU se veut être le point collecte de ces nouveaux voyageurs de LARRESSORE, JATXOU mais aussi ESPELETTE, SOURAÏDE et toutes les communes environnantes. Ce parking est en parfaite cohésion avec le projet KARRIKA et répond parfaitement aux besoins futurs de HALSOU. Desservi par un service de trains journaliers, ce mode de déplacement n'est pas d'une évidence au premier abord, mais en mettant HALSOU à 20 minutes de BAYONNE, les habitudes devront changer rapidement. Les horaires et les tarifs sont disponibles en mairie.

Le parking a aussi permis de sécuriser l'arrêt de bus scolaire. Un trajet piétonnier sécurisé est prévu à l'avenir entre ce parking et la place de la Mairie.

### MAITRISE D'ENERGIE

La Communauté d'Agglomération Pays Basque nous a proposé d'associer la commune de Halsou à sa candidature au mécanisme ELENA porté par la Banque Européenne d'Investissement (BEI). Le programme vise la rénovation énergétique du patrimoine public et au développement des énergies renouvelables.

La Commune a fait part de son intérêt à intégrer ce dispositif avec le souhait de faire des économies et de donner l'exemple en matière d'économies d'énergie. Nous avons réalisé l'an passé et réaliserons cette année encore un bon nombre de travaux et de modernisation des bâtiments et d'éclairage public. Ces travaux, selon leurs natures, ont bénéficiés et bénéficieront d'aides de l'état, du Conseil Départemental, du Syndicat D'Énergie des Pyrénées-Atlantiques (SDEPA).

Ces aides conséquentes et intéressantes pour la commune ont permis et permettront :

- De mettre le chauffage via une pompe à chaleur (peu consommatrice) à la Mairie pour remplacer " les grilles pain ".
- De remplacer les fenêtres du mur à gauche et de la Mairie.
- D'isoler la Mairie par les combles.
- De passer l'éclairage public en LEDS via le SDEPA par une convention sur quatre années.

Soucieux de donner une dynamique à la Commune et de lui apporter un bon niveau de services que vous pouvez attendre, nous ne lésinons pas sur l'énergie à y consacrer.

## POINT SUR LES TRAVAUX | OBRAK

### AMENAGEMENT D'UNE PASSE À POISSONS SUR LE BARRAGE EDF D'HALSOU

Une passe à poissons qu'est-ce que c'est ?

Une passe à poissons est un dispositif permettant aux poissons de franchir un obstacle construit par l'homme sur un cours d'eau, tel un barrage. Il en existe différentes sortes.

Actuellement, la passe à poissons du barrage EDF à Halsou n'est pas idéale pour son franchissement. En effet, c'est la passe à canoës qui sert de passe à poissons. Ce dispositif très incliné ne permet pas un passage facile aux poissons. De plus, les poissons migrateurs ont tendance à se blesser en l'empruntant.

Pourquoi faire une passe à poissons ici ?

La Nive est un cours d'eau classé à poissons migrateurs. De ce

fait, tous les obstacles tels les barrages, les seuils, les moulins, ..., doivent être équipés d'un système de franchissement pour les poissons migrateurs (saumon atlantique, lamproie marine, grande alose, anguille, truite de mer, ...).

La passe à poissons construite actuellement est une passe à bassins successifs. Ce sont des bassins reliés entre eux par de petites chutes que les poissons franchissent aisément. Ainsi, en place d'une énorme chute du barrage à franchir, ce seront 15 micros chutes à passer qui faciliteront la migration vers les zones amont du bassin de la Nive pour la reproduction.

En plus de cette passe à poissons, d'autres travaux sont effectués afin de restaurer ce barrage datant des années 1920.

*Passe actuelle (passe à canoës et passe à poisson)*



*Exemple d'un passe à bassins successifs (sur la Nive)*



*Emplacement de la nouvelle passe en rouge*

### ADRESSAGE

Deux jours de permanence ont été réalisées à la Maison pour tous au mois de juin pour distribuer vos nouvelles plaques. Cependant, pour tous ceux qui ne les auraient pas retirées, elles restent disponibles à la Mairie.

La Mairie a envoyé à chaque administré un courrier précisant sa nouvelle adresse et servant de justificatif pour les différents organismes (Banque, Mutuelle...).

La dénomination des voies est quant à elle totalement terminée.



## INFORMATIONS LOCALES | TOKIKO INFORMAZIOAK

### DEFENSE DE L'ENSEIGNEMENT EN LANGUE BASQUE

Les associations Euskal konfederazioa, Biga bai, Erakasleak, Euskal Haziak, Euskara geroan, Ikas-bi et Seaska, ont organisé une chaîne humaine le 10 octobre 2020 à BAYONNE. Près d'un millier de personnes étaient réunies entre la Mairie et la Sous-Préfecture pour défendre l'enseignement de la langue Basque. Par leur présence, une partie des élus et de l'enseignement de l'école Maurice HARRIET d'HALSOU ont montré leur engagement en se joignant à ce mouvement de solidarité.

*Euskal konfederazioa, Biga bai, Erakasleak, Euskal Haziak, Euskara geroan, Ikas-bi et Seaska elkarteek giza kate bat antolatu dute Baionan 2020ko urriaren 10ean, larunbat batez. Mila bat persona elgarretaratu ziren Baionako herriko etxearen eta azpi-prefektuaren artean, Euskal hizkuntzaren irakaskuntza sustengatzeko. Han, Haltsuko Maurice Harriet eskola eta Herriko etxea baziren mugimenduari haien sustengoa erakusteko.*



### KORRIKA

En raison des conditions sanitaires liées au Coronavirus, les organisateurs de la Korrika ont décidé d'annuler l'édition 2021. La course-relais transfrontalière en faveur de la langue Basque devait traverser notre village en mars prochain mais l'événement est reporté à 2022.

*Covid19ari lotua den egoera bereziarengatik, Korrikaren antolatzaileek deliberatu dute 2021ko edizioa ezeztatzea. Ondorioz, 2022an eginen da Korrika eta Haltsutik pasatuko da.*



## VOTRE COMMUNE BOUGE | ZURE HERRIA MUGITZEN ARI DA

### 36<sup>e</sup> EDITION DE LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2020

Depuis plus de 30 ans, la Banque Alimentaire de BAYONNE et du Pays Basque lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire. Elle livre chaque année entre 900 et 1000 tonnes de denrées à ses 31 Partenaires locaux (Associations, CCAS et CIAS).

Ces marchandises gratuites proviennent de la grande distribution, d'industriels ou d'agriculteurs de la région, et du grand public.

Ainsi près de 9 000 personnes différentes sont aidées chaque année et on enregistre 200 000 visites dans les structures d'aide alimentaire. Plus de 160 bénévoles donnent de leur temps pour que cette aventure soit possible.

Cette année, en raison de la crise sanitaire, la collecte était indispensable face à l'urgence sociale et a battu des records.

Un incroyable élan de générosité et de solidarité s'est confirmé dans tout le Pays basque.

Du jamais vu : 142 tonnes de denrées alimentaires collectées contre 91 l'année dernière soit + 56%, ce qui a permis de reconstituer les stocks et répondre ainsi aux besoins locaux des prochains mois.

La collecte sur le Pays Basque Intérieur avec 36 tonnes a progressé de + 60,8%, le B.A.B avec 67,5 tonnes a progressé de + 58,7% et la Côte Sud avec 38,5 tonnes a progressé de + 48%.

L'école d'HALSOU a comme tous les ans, renouvelé sa participation à la collecte de la banque alimentaire.

**Une collecte qui appelle à la fierté dans le contexte difficile que l'on connaît.**

**Harro egon zaitzke zure buruaz.**

# VOTRE COMMUNE BOUGE | ZURE HERRIA MUGITZEN ARI DA

## 1<sup>er</sup> TELETHON 2020 A HALSOU

Sous couvert de la Mairie, le téléthon 2020 s'est déroulé pour la première fois dans notre village le 5 Décembre avec, pour parrain, le cycliste professionnel Romain Sicard.

Nous avons été ravies de pouvoir l'organiser en impliquant tous les acteurs économiques et associatifs d'HALSOU et des alentours (comité des fêtes, restaurateur, chasseur, cycliste, chorale, école, crèches, marcheurs, pompiers...). Une dynamique volontariste et constructive a immédiatement vu le jour.

Les inscriptions ont été prises dès 8h30 sur le fronton avec masque, et gestes de distanciation de rigueur.

Au programme :

- Randonnée pédestre dans le village pour les marcheurs par groupe de six personnes dès 9h30,
- Circuit autour d'Halsou proposé par le club de Vélo Halsuko Erroda à partir de 10h,

- Points de ravitaillements tenus par les Chasseurs,
- Animations pour les enfants organisé par le Comité des fêtes de 10 à 12 heures,
- Séances de massage avec Agnès, pour la détente à partir de 11h,
- Déjeuner à emporter ou en livraison : Burger-frites par Xavier Ant (le Bouxon) et taloas par la Chorale et le comité des fêtes,
- Fabrication et Vente de madeleines par Maia à la serre de ses Parents Mirentxu et Eric Amestoy.

Parallèlement, une collecte de piles usagées s'est effectuée jusqu'au vendredi 4 décembre, aux écoles de JATXOU et HALSOU, à la crèche de LARRESSORE, à la Mairie et dans la serre de Maritxu et Éric.

Un bilan très positif pour cette première édition, qui a permis de collecter **2 115.50 €** grâce à une haute mobilisation des Haltsuar,





## NOS ANCIENS A L'HONNEUR

Les raisons sanitaires liées au coronavirus nous ont empêché cette année de réunir nos aînés ; le traditionnel Goûter des Anciens a ainsi été remplacé par la distribution de coffrets gourmands. 31 paniers ont été remis à nos très chers aînés de 75 ans et plus.

Ce moment d'échange à domicile, plus intime, a été particulièrement apprécié et chargé en émotion, en cette période où les réunions sont bien difficiles et les familles souvent séparées.



# VOTRE COMMUNE BOUGE | ZURE HERRIA MUGITZEN ARI DA

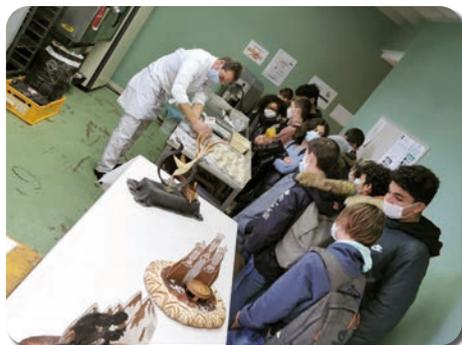
## FORUM, LE PLEIN D'INFORMATIONS POUR LES JEUNES

L'équipe municipale d'HALSOU a organisé sa deuxième édition du Forum des métiers, mi-janvier. Un événement dédié en particulier aux jeunes venus y glaner un maximum d'informations concernant les stages, la scolarité, les contrats d'alternance, etc.

De nombreux intervenants ont animé les deux journées du Forum, avec 50 stands au total, qu'ils soient artisans du BTP, patrons d'industrie, représentants des métiers de bouche et du bien-être ou issus du monde de la formation ou de l'enseignement.

Tout comme la première édition, ce fut un véritable succès, visite de 250 élèves le vendredi et une cinquantaine de famille samedi matin. Cet événement sera à nouveau présent l'année prochaine car la demande est unanime. Cela permet aux jeunes en quête de formation, d'apprentissage des métiers manuels de rencontrer des patrons. Ces derniers ont un mal fou à trouver ou à combler des emplois dans le monde artisanal.

Merci à Monsieur le Maire et à toutes les personnes qui ont permis de réaliser ce Forum. A l'année prochaine !!!



# VOTRE COMMUNE BOUGE | ZURE HERRIA MUGITZEN ARI DA

## NOEL A HALSOU

Comme chaque année, des membres de l'équipe municipale se sont réunis début décembre pour installer les décorations de Noël dans le village avec l'aide de Philippe LORDA.

Cette année et pour la 1<sup>re</sup> fois, un sapin de 6 mètres de haut a illuminé le belvédère d'HALSOU.

Les enfants de l'école ont confectionné de belles guirlandes qui ont agrémenté le sapin déjà décoré de jolis paquets installés par les conseillers.

Un merci tout particulier à Jean Michel SAUMONNEAU pour son cadeau fait main.

A noter que nos guirlandes de Noël installées dans la Commune feront l'objet d'un renouvellement progressif dès l'année prochaine. Beaucoup sont en fin de vie et il devient difficile de les maintenir économiquement en état...



## VIE SCOLAIRE | ESKOLAKO BIZIA

### UN NOUVEAU BATIMENT POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE



La rentrée à l'école Maurice Harriet a revêtu un caractère particulier cette année. Les élèves ont pu découvrir un bâtiment flambant neuf qui fait office de salle d'accueil périscolaire, ainsi qu'une cour d'école agrandie et embellie. En effet, en 3 mois, de juin à fin août, un groupe de personnes a travaillé sans relâche pour que cette salle soit prête pour la rentrée. Des parents actuels mais aussi des anciens parents d'élèves ou anciens élèves se sont relayés pour la démolition des vieux algécos, la réfection des nouveaux, l'installation, la charpente, la zinguerie, les peintures intérieures et extérieures, la création de menuiseries, la pose du sol, l'installation électrique, ... et le goudronnage de la cour.

Ce bâtiment remplace l'ancienne salle qui avait fait son temps et donnait de véritables signes de fatigue. Il a pu voir le jour grâce à l'appui financier de la paroisse et à tous ces bénévoles qui ont montré leur profond attachement à l'école. Ttattola, c'est son nom, a de beaux jours devant elle et vient à point nommé

pour le bon fonctionnement de l'école. En cette période de crise sanitaire son utilisation est optimale.

Ce premier trimestre a donc démarré dans d'excellentes conditions matérielles même si des adaptations ont été rendues nécessaires par le protocole sanitaire. En outre, nous n'avons pas pu préparer notre fête de l'école, mais nous espérons vivement pouvoir la reporter durant l'année scolaire. A la place, nous avons initié d'autres projets :

- Le partenariat avec l'orphelinat de Kaboul qui n'attend plus que les vols vers l'Afghanistan soient autorisés pour permettre à Chris de porter le matériel récolté et recevoir, à son retour, des nouvelles des enfants.
- La participation à la collecte de la banque alimentaire.
- L'installation d'un collecteur de piles à l'école pour participer au Téléthon par l'action : 1 pile = 1 don.
- La confection de guirlandes pour la décoration du sapin installé sur la place.

Les 60 élèves de l'école Maurice Harriet, l'équipe éducative et les parents d'élèves contribuent ainsi à un bel élan de solidarité dans des actions diverses et variées.

*Marie-France Doyhenart,*

Directrice de. Maurice Harriet Eskola

tél. :05 59 93 08 79 - mail : [ecole.halsou@wanadoo.fr](mailto:ecole.halsou@wanadoo.fr)

<http://harriet.over-blog.com/>

**LE COMITE DES FETES** - Présidente : Maylis GARART

Le comité est une association d'une vingtaine de jeunes bénévoles originaires du village ; son but étant de distraire ses habitants pendant les fêtes annuelles. Notre équipe dirigeante est souvent renouvelée afin de garder notre dynamisme. Malgré la situation sanitaire, nous restons soudés et notre motivation intacte pour vous préparer au mieux les prochains événements à venir. N'hésitez surtout pas à réserver tous vos premiers week-ends de septembre !

**Tournoi de Pelote**

Afin de nous aider à organiser de plus belles fêtes, nous nous retrouvons chaque année à partir du début de l'été pour organiser un tournoi de pelote. Ce dernier se déroule au fronton du village.

Il est composé de 3 séries en pala et une en main nue. Les équipes sont composées de 2 joueurs tirés au sort. La particularité de notre tournoi est que tous ses participants sont des habitants ou originaires du village. Cela permet aux villageois de se retrouver avant les fêtes.

Si vous êtes Haltsuar et que vous souhaitez y participer, un petit mot circulera dans vos boîtes aux lettres courant le mois de Mai, tous les ans.

Le Comité des fêtes d'HALSOU

**HALTSUKO ERRODA** - Président : Yves DUMON

Le cyclo club de Haltsuko Erroda a été fondé en 1994. Depuis quelques années une bande de copains d'HALSOU et des villages voisins se retrouvaient régulièrement pour faire du vélo ensemble. Pour rassembler tout ce monde et élargir le groupe, l'association fut créée à l'initiative de Bernard ETCHEPARE. Le club s'est affilié à la Fédération Française de cyclotourisme pour des raisons d'assurances et pour bénéficier d'un accompagnement. Bernard ETCHEPARE fut son premier Président, suivi par Maurice LEBBE, tous deux regrettés.



A ce jour, Haltsuko Erroda compte une vingtaine de membres. Son Président est Yves DUMON. Nous sortons, deux fois par semaine. L'heure de départ et les parcours du dimanche sont définis par un calendrier remis à chacun de nous en début d'année. Le niveau de difficulté et le kilométrage y figurent aussi. La sortie du jeudi est plus improvisée. Nous faisons régulièrement du covoiturage pour nous rendre aux points de départ. Ceci nous permet de découvrir des petits coins magnifiques en Soule et Basse Navarre, beaucoup moins encombrés par la circulation. Un petit repas apprécié de tous clôture généralement la sortie.



Chaque année, nous organisons en été un séjour vélo vacances d'une semaine et un week-end à IRATY au mois de septembre. Malheureusement vu le contexte particulier (covid), les deux ont été annulés cette année 2020.

## VIE ASSOCIATIVE | ELKARTEAK

**ACCA HALSOU** - Président : Jérôme CASTANCHOA

HALSUAR IHISTARIAK a été créée en 1971. Elle gère l'ensemble de la chasse sur la Commune hormis le sanglier géré par une association commune avec JATXOU (l'AICA BIAK).

Une attention particulière est prêtée au petit gibier sédentaire pour sa conservation. Le travail de réimplantation de lapins commence à porter ses fruits alors qu'il avait disparu de la Commune. De même, une souche de faisans sauvages est maintenant bien implantée. Tout ceci a pu être réalisé grâce à différents travaux (cultures à gibier, cage de pré-lâcher, ...) ainsi que des prélèvements très limités. En effet, les tirs de lapins, de lièvres ou de poules faisanes sont interdits.

Nous effectuons des battues au chevreuil suivant un plan de chasse qui établit le nombre d'animaux à prélever fonction de la population présente sur le territoire. Ces prélèvements permettent de maintenir un équilibre entre leurs besoins et ceux de nos agriculteurs et éleveurs. De la même manière, des battues au renard sont organisées pour réguler leur population et éviter des prédatons trop importantes que ce soit dans les poulaillers des particuliers ou pour les couvées de gibier sauvage.

Enfin, comme pour tout le monde, la chasse est très impactée par l'épidémie de Covid19. En effet, le second confinement et l'arrêt de la chasse interviennent en pleine période migratoire que la plupart des chasseurs attendent toute l'année avec impatience, que ce soit pour la palombe, la grive ou la bécasse. Seules les battues de régulation du grand gibier sont tolérées pour éviter une explosion incontrôlée de leur population. En effet, les indemnités aux agriculteurs pour les dégâts occasionnés sur les cultures sont entièrement à la charge des chasseurs et pourraient vite devenir insupportables.

**CHORALE AIREZ-AIRE** - Présidente : Christine FAGOUET

Une année révolue et le chœur du village demeure toujours silencieux. Il reste cependant actif dans l'esprit et l'âme des choristes même si l'espoir d'une reprise s'éloigne inexorablement à mesure qu'on s'en approche !

Nonobstant, la première édition du Téléthon d'Halsou s'est déroulée le 5 décembre dernier par un temps humide et froid. Son organisation a dû tenir compte des contraintes imposées par la Covid-19.

Des associations du village ont été sollicitées pour l'animation de la journée, notamment Halsuko Errota puisque placé sous le parrainage de Romain Sicard, cycliste professionnel venu en voisin. Ajoutons l'association de Chasse, le Comité des Fêtes et le chœur basque Airez-Aire dont Beñat Fagouet, Beñat Ibarra et Alain Deitieux ont tenu le stand des taloa.

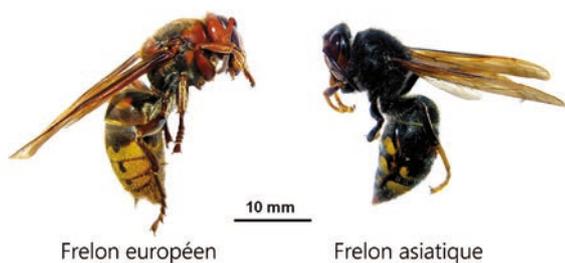
Avec générosité et dévouement, le nouveau gérant de l'auberge « Bouxon » a assuré la préparation des burgers. Certains ont effectué en famille la randonnée (arrosée) autour du bourg d'Halsou. D'autres encore ont tenu à participer à cette animation en venant consommer. Chacun a pu ainsi répondre à la collecte de dons intégralement reversés au Téléthon. Pour une première et malgré les difficultés du moment, le résultat s'est avéré plutôt encourageant.

A l'avenir, souhaitons que toutes les restrictions, les contraintes et les obligations sanitaires qu'il nous incombe de respecter puissent enfin porter leurs fruits afin de nous préserver au sein de nos familles, celles de nos proches et plus largement, dans un périmètre aussi étendu que possible.

Jean-Claude Landart

## ENVIRONNEMENT | INGURUMENA

### FRELONS ASIATIQUES



Auparavant, la destruction des nids de frelons asiatiques était prise en charge gratuitement par les services de la Communauté d'Agglomération Pays Basque du Pôle ERROBI.

Désormais, chaque privé constatant la présence d'un nid sur sa propriété devra prendre en charge sa destruction en contactant directement un professionnel agréé.

**Pour rappel, les secours doivent être contactés en cas d'extrême urgence seulement.**

Pour plus de facilités, vous pouvez contacter la Mairie qui dispose de différents contacts.

### DES NOUVELLES DES BOIS



Comme chaque année, les cèpes sont les produits de saisons par excellence. Cet automne, les amateurs de champignons ont été gâtés, les pousses ont été nombreuses et abondantes. Pour en profiter pleinement et régaler vos papilles, n'oubliez pas quelques recommandations.

♦ Tous les champignons sont des aliments indigestes donc à consommer avec modération surtout s'ils sont crus.

♦ En cas de doutes, allez en pharmacie montrer vos champignons.

♦ En cas d'empoisonnement, se faire conduire à l'hôpital le plus proche.

♦ Dans tous les cas, prévenir immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

♦ Garder des exemplaires du champignon ou les restes du plat que vous montrerez au médecin.

♦ Ne rien boire.

Centre antipoison Anglet : 05 56 96 40 80

## CHEMINS DE RANDONNEES

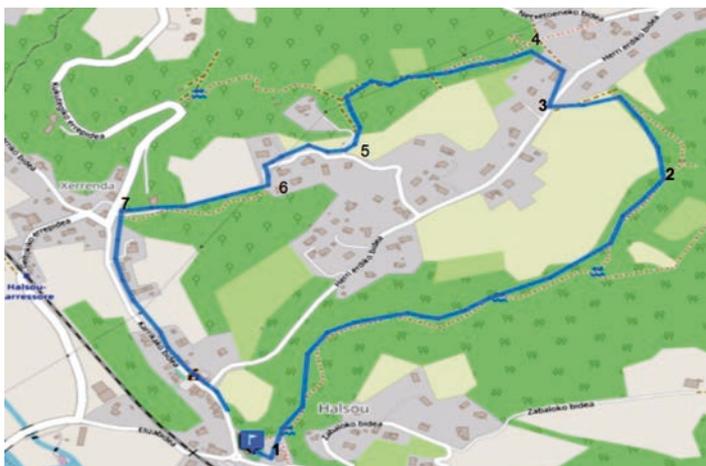
Dans le cadre du Plan Local de Randonnée (PLR), les anciennes intercommunalités assuraient la gestion des itinéraires de randonnées. Depuis le 1er janvier 2017, cette compétence est suivie par la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Un audit a été mené en 2018 sur l'intégralité des 280 itinéraires et une sélection de 95 parcours a été faite parmi eux. Dans ce nouveau Plan de Randonnées Pays Basque, deux itinéraires traversent la commune d'HALSOU : Parcours n° 18 « Arraia » et n° 19 « Bizkar Handi ».

Ces deux boucles vous feront découvrir des paysages grandeur nature.

### Parcours N° 18 : Arraia

Une grande partie de cet itinéraire traverse un sous-bois frais, sillonné par de petits ruisseaux. Le nom de cette randonnée provient du lieu où se situe la fontaine et du nom de la maison n'existant plus à ce jour.



**Type :** Chemin pédestre en boucle

**Difficulté :** Très facile

**Point de départ et d'arrivée :** Halsou, parking devant l'église

**Distance :** 3,2 Km

**Durée moyenne :** 50'

**Dénivelé + et - :** 100m



Fontaine d'Arraia Arraiko iturria

Une grande partie de l'itinéraire Arraia traverse un sous-bois frais, sillonné par de petits ruisseaux sur une longueur de trois kilomètres environ. Bizkar Handi, vous conduira sur les hauteurs du village à travers landes, forêt et espaces agricoles qui offrent de superbes panoramas sur les montagnes et sur la vallée de la Nive. Ce chemin de randonnée qui comporte des portions boueuses par temps humide, représente une boucle d'environ 9 kilomètres.

Ces deux belles promenades rappelées ci-après, seront détaillées et disponibles sur 2 topos consultables sur notre site internet.

### Parcours N° 19 : Bizkar Handi

Cette randonnée vous conduira sur les hauteurs d'HALSOU, à travers landes forêt et espaces agricoles qui offrent de superbes panoramas sur les montagnes et sur la vallée de la Nive. Une partie de cet itinéraire traverse un sous-bois frais, sillonné par de petits ruisseaux.

Certains passages en sous-bois peuvent s'avérer être très boueux par temps de pluie. Randonnée pour marcheurs réguliers



**Type :** Chemin pédestre en boucle

**Difficulté :** facile

**Point de départ et d'arrivée :** Halsou, parking devant l'église

**Distance :** 9 Km

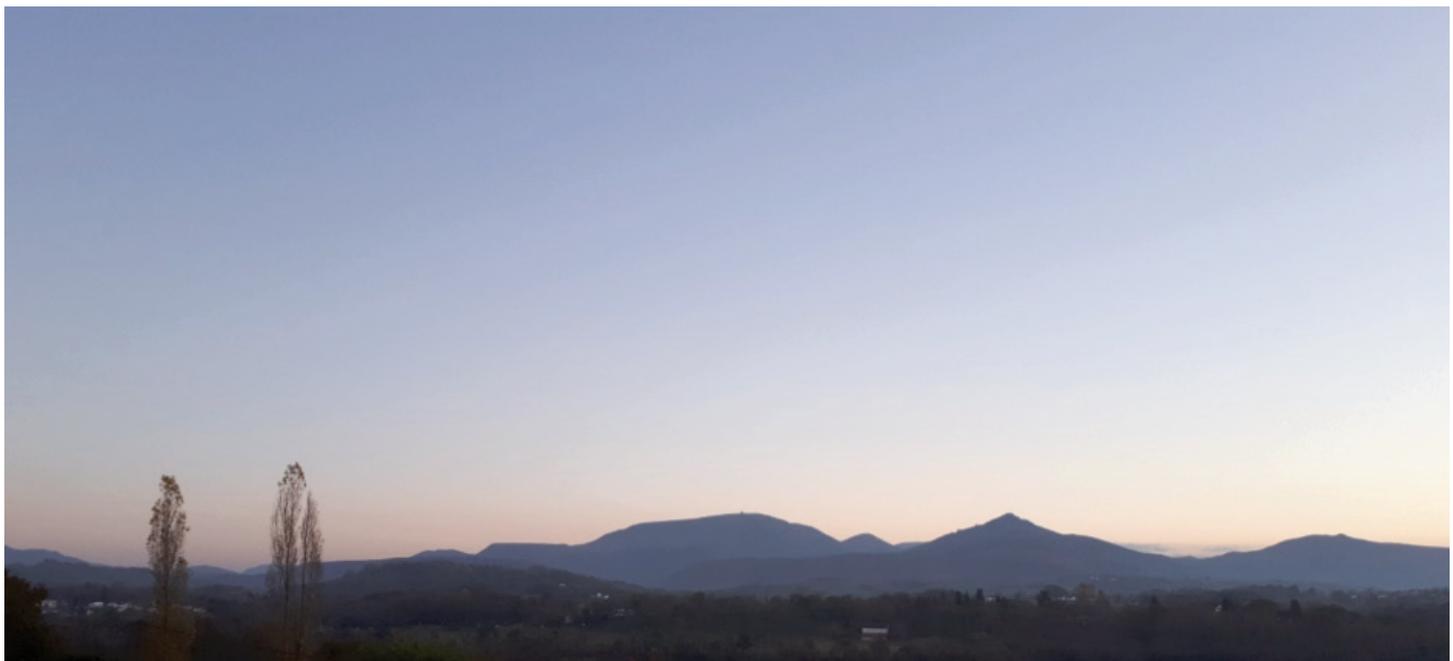
**Durée moyenne :** 3h00

**Dénivelé + et - :** 265 m



# environnement | INGURUMENA

## VUE DEPUIS HALSOU | HALTUKO INGURRUAK



Le 19 septembre, quelques marcheurs d'HALSOU et élus ont parcouru ces deux itinéraires afin de relever les points d'amélioration à apporter. Nous avons donc noté les marques de peinture à rafraîchir ou à créer, les plaques signalétiques et directionnelles à changer, à réparer ou à prévoir par exemple. La synthèse de ces informations a été envoyée à la Communauté d'Agglomération pour étude.

A noter que la dernière tempête baptisée « Alex », par les météorologues a causé des dégradations dans les forêts.

Un certain nombre de branches ont été cassées et jonchent à présent le sol ou sont prêtes à tomber. Un travail de mise en sécurité et de nettoyage est à l'étude.



## ENFANCE/ JEUNESSE

### Accueil de Loisirs Eki Begia :

Le Centre de Loisirs Eki Begia d'USTARITZ accueille les enfants de 3 à 11 ans domiciliés sur les Communes d'USTARITZ, JATXOU, LARRESSORE et HALSOU.

L'Accueil de Loisirs est ouvert pendant les vacances d'été et les petites vacances (Octobre, Février et Avril) ainsi que les mercredis en période scolaire.

Toutes les informations sont disponibles en ligne sur le site de la Mairie d'USTARITZ.

### L'espace Jeunes Uzt'Ado :

L'espace Jeunes Uzt'Ado d'USTARITZ accueille les jeunes de 12 à 18 ans pendant les vacances scolaires, hors vacances de Noël et propose diverses activités. Les jeunes d'HALSOU peuvent bénéficier de cet espace.

Des informations complémentaires sont à retrouver en ligne sur le site de la Mairie d'USTARITZ.

### Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque:

La Mission Locale Avenir Jeunes Pays Basque accueille, informe et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Des permanences sont notamment assurées à USTARITZ au Centre Maliarena et à CAMBO LES BAINS au Centre Multi-services.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site de la Mission Locale Pays Basque.

## CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité (CNI) est de 15 ans.

Cette mesure s'applique également aux CNI délivrées aux personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (c'est à dire celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013).

A compter du 15 mars 2017, dans le département des Pyrénées Atlantiques, les demandes de carte nationale d'identité, comme les demandes de passeports, seront déposées dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil, à savoir CAMBO LES BAINS, HASPARREN, BAYONNE ... sur rendez-vous.

## RECENSEMENT DE LA POPULATION

Combien d'habitants sommes-nous ? La dernière enquête de recensement sur la Commune a été réalisée en janvier-février 2017.

Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq années, les évolutions de population sont calculées sur des périodes d'au moins cinq ans. Cependant, les populations légales sont actualisées tous les ans par les services de l'INSEE.

Ainsi, la population légale sur la Commune d'HALSOU est déterminée au nombre de 617 habitants (population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2018 en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021).

La prochaine enquête de recensement de la population sur la Commune d'HALSOU est prévue en 2022. Toutes les informations à ce sujet sont à retrouver sur :

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

## RECENSEMENT MILITAIRE DES JEUNES DE 16 ANS

Depuis le 01 janvier 1999, tous les jeunes ayant atteint 16 ans doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

La Mairie délivrera une Attestation de recensement, qu'il est primordial de conserver.

En effet, cette attestation sera demandée pour toute inscription à différents concours et examens (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, ...).

Suite au recensement, les jeunes seront convoqués à la Journée Défense et Citoyenneté, organisée par le Centre du Service National.

Le recensement permet aussi l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

## SECRETARIAT DE MAIRIE

Depuis le mois de septembre 2020, M<sup>me</sup> LAZCANOTEGUI Aurélie succède à Mme CHAUDADINDEGUY Barbara au poste de secrétaire de Mairie. Une nouvelle organisation du secrétariat est ainsi en place ; vous trouverez ci-dessous les horaires d'ouverture de la Mairie :

|  |
|--|
| <p>Lundi : 13h-18h<br/> Mardi : 8h30-12h30<br/> Jeudi : 13h-17h<br/> Vendredi : 8h30-12h30</p> |
|--|

Monsieur le Maire assure des permanences à la Mairie sur rendez-vous les lundis en journée, et en soirée le reste de la semaine.

Vous pouvez contacter la Mairie :  
05 59 93 03 28 ou à [mairie-halsou@wanadoo.fr](mailto:mairie-halsou@wanadoo.fr)

## ETAT CIVIL | URTEKO GORA BEHERAK



### NAISSANCES | SORTZEAK

Nous souhaitons la Bienvenue à :

Idoia OXANDABURU PEREZ née le 13 juin 2020  
Intza, Rose DOUINE GARCIA née le 29 aout 2020  
Alicia, Suzanne, Martine LAMBURU née le 29 décembre 2020



### MARIAGES | EZKONTZAK

Nos meilleurs vœux de bonheur à :

Martine, Marie, Henriette SANSBERRO  
& Jean Bernard MENDIBIL,  
le 07 mars 2020



Marine, Margrit SCHÖPWINKEL  
& Fernando Josefe MATIAS DE JESUS,  
le 25 juillet 2020.



Marie FERNANDEZ  
& Patrick GOGNY,  
le 10 octobre 2020



### DECES | HILTZEAK

Toutes nos pensées aux familles de :

Marie, Jeanne ITOÏZ épouse ARBURUA le 09 mars 2020  
Marie ZUBIARRAIN épouse BOUDIN le 08 juin 2020  
Mireille HENRION épouse PINAN le 19 aout 2020  
Jean-Claude BACCHETTA, le 26 septembre 2020  
Elisa, Thérèse BORTHAYRE épouse IBARRA le 27 octobre 2020  
André HIRIBERRY le 06 novembre 2020  
Roger, Marcel, Pierre DAVID le 14 novembre 2020

# HAL SOU

PROVINCE  
BASQUE  
DU LABOURD

## HALTSUKO BERRIAK / Les nouvelles d'HALSOU

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PHILIPPE MASSE, MAIRE DE HALSOU

COORDINATION : COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE D'HALSOU

CONCEPTION : COMMISSION COMMUNICATION, MAIRIE D'HALSOU

IMPRIMÉ PAR SARL IMPRESSIONS CERTIFIÉ IMPRIM'VERT (64600 ANGLET)

CRÉDIT PHOTOS : MAIRIE D'HALSOU

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

mairie D'HALSOU



05 59 93 03 28



mairie-halsou@wanadoo.fr



200, KARRIKAKO BIDEA  
64480 HALSOU